



## **ASSEMBLEE GENERALE**

### **COMPTE-RENDU**

**9 AVRIL 2015**

#### **I. Accueil**

Le quorum étant atteint – 35 votants (présents ou représentés) sur 60 adhérents à jour de cotisation -, l'Assemblée Générale de PalliAquitaine est déclarée ouverte.

Madame Danièle Pemptroit, conseillère pour les Affaires Sociales, ancien cadre de santé, prononce un mot d'accueil au nom du Maire de Saint-Macaire.

#### **II. Rapport moral, par le Président**

Chers Amis

Bienvenue à cette Assemblée Générale. Cette année, nous en avons renouvelé la formule, en changeant de lieu et en l'associant à une conférence, animée par Jacques Faucher, de l'Espace Bioéthique Aquitain. Nous voulons profiter de cette rencontre pour échanger sur nos pratiques et les réflexions sociétales et l'évolution législative.

Je remercie vivement Monsieur le Maire de Saint-Macaire de nous ouvrir sa mairie pour notre Assemblée Générale, et son équipe pour les liens agréables lors de nos appels et sollicitations.

L'an passé, à Mont- de -Marsan, c'est Alain Rivière, notre ami, qui faisait le mot d'accueil. Quelques semaines plus tard, il a été frappé par la maladie, agressive et foudroyante. Il est décédé le 6 novembre dernier. Nous avons appris son décès pendant un bureau téléphonique de PalliAquitaine, comme un dernier clin d'œil qu'il nous faisait. Nous lui avons dit au revoir et lui avons rendu hommage avec ses collègues du réseau ASPAM . Nous nous souvenons de son engagement pendant 3 ans comme vice-président, de sa passion et de son dynamisme, de son sens de l'humour, de son amitié chaleureuse, du timbre de sa voix... et de ses manches de chemise retroussées ! Alain, nous ne t'oublions pas. Le Conseil d'Administration a décidé de nommer Alain comme membre d'honneur à titre posthume. Il rejoint ainsi nos amis Sophie Loudette et Jean-René Domange, à qui nous pensons aussi.

Pour parler de la vie de notre association en 2014, je vous propose d'évoquer 4 dimensions associatives proposées par Vincent Morel, président de la SFAP, dans la 4ème édition du Manuel des soins palliatifs paru en juillet dernier. La nécessité de s'organiser est, en effet, indispensable pour passer de projets individuels à une démarche collective et associative, pour mener des actions au service des patients et de leurs proches.

1. Une association qui favorise un travail collectif et pluridisciplinaire

C'est vraiment notre plus grande richesse : elle se concrétise par votre présence ce soir, par la composition de notre Conseil d'Administration et nos 150 adhérents, regroupant les différentes professions, modes d'exercices et départements – sans oublier les bénévoles d'accompagnement. Les Groupes de travail en permettent la déclinaison pratique. La Newsletter en est un vecteur d'information, ainsi que le site internet, tenu de main de maître par Patrice Puel, que je remercie pour tout le travail accompli. Ce travail collectif et pluridisciplinaire est vraiment la raison d'être de notre association pour répondre aux besoins des personnes malades et de leurs proches.

2. Une association qui contribue à l'amélioration des pratiques

C'est un objectif important de PalliAquitaine de diffuser les pratiques reconnues, de préciser et affiner des pratiques encore nouvelles, qu'elles soient techniques, non médicamenteuses ou médicamenteuses, relationnelles. Je citerai, à titre d'exemple, le travail en cours avec les médecins de l'URPS pour la rédaction d'un livret pour la prise en charge des symptômes respiratoires des Personnes Agées en EHPAD, la mise en place du premier appel à projets en 2014 – qui a permis de participer au financement d'un numéro spécial du bulletin de la Fédération Alliance sur les directives anticipées et une soirée grand public pour faire connaître le nouvelle USP de Périgueux - les journées pour les soignants des EHPAD et Etablissements Médico-Sociaux organisées en mai dernier, la participation à la journée URPS infirmier sur la fin de vie, la rédaction en cours par les infirmières d'un livret pour les soins infirmiers en situation palliative, ainsi que le colloque régional annuel.

En 2014, le colloque aquitain a été déficitaire pour la première fois. Nous en avons étudié les raisons. Nos partenaires et amis de COMM Santé ont participé à l'effort financier du déficit et je les en remercie vivement. En 2015, le colloque aura lieu à Biarritz sur le thème « La personne malade au cœur des décisions : 10 ans après la loi Leonetti ». Il est en pleine actualité et en pleine préparation. La poursuite des colloques sous leur forme actuelle se pose pour les années à venir, pour des raisons financières (avec la diminution du partenariat financier des laboratoires) et organisationnelles (compte tenu de l'énergie considérable liée à la constitution d'un nouveau groupe d'organisation chaque année).

### 3. Une association qui forme des liens avec les institutions

J'en profite pour remercier les représentants des personnes morales adhérentes. Par ailleurs, le Comité de suivi régional a été relancé depuis le mois de juillet suite à l'arrivée du Dr Patrick Lepault à l'ARS comme médecin délégué pour les soins palliatifs. Nous y sommes représentés et une rencontre est prévue prochainement. Des réflexions ont été menées sur le développement des prises en charge palliatives en HAD, l'intervention des EMSP en EHPAD, la place et le fonctionnement des LISP, les réseaux de SP, des projets d'USP à Mont-de-Marsan et Agen... Le projet d'une cellule de coordination avec deux salariés a été évoqué : elle serait sous la responsabilité d'un comité de pilotage, où PalliAquitaine sera représenté.

En 2014, l'annuaire des structures de SP et des associations de bénévoles en Aquitaine a été mis à jour par un collectif d'assistantes sociales, secrétaires et médecins de PalliAquitaine : il va être mis en ligne sur le site de l'ARS. PalliAquitaine relaie aussi régulièrement les communiqués de la SFAP.

### 4. Une association qui signe une présence au sein de la société

Les débats récents autour du rapport Claeys-Leonetti et l'évolution législative montrent combien ces questions préoccupent chaque citoyen. En juin 2014 – c'était alors dans le contexte du procès du Docteur Bonnemaïson – nous avons rédigé un communiqué interassociatif, en association avec la Fédération Alliance, les associations Présence, Palliplus et l'Espace Bioéthique Aquitain. Les conférences d'automne autour de la Journée Mondiale participent à cette nécessité d'information et d'échanges. Cette connivence et cette collaboration avec les bénévoles d'accompagnement est essentielle. Amis bénévoles, nous avons besoin de vous pour nous inviter et inciter à ces rencontres : nous comptons sur votre dynamisme pour nous entraîner.

De son côté, le Fonds Aquitain pour l'Accompagnement et les Soins Palliatifs - initié par la Fédération Alliance, ACA2 et Palliaquitaine et qui a pour objectif de recevoir des dons de sociétés et d'entreprises privées, avec des avantages fiscaux particuliers pour celles-ci - a organisé sa première manifestation en décembre dernier, à la mairie de Bordeaux, en présence du maire Alain Juppé. Une conférence suivie d'un repas a réuni environ 80 chefs d'entreprises sur le thème « L'entreprise et les soins palliatifs ». Un projet de manifestation artistique est envisagé pour le printemps 2016 et PalliAquitaine fera appel à ses forces vives, vous, pour y participer.

Je voudrais maintenant remercier les membres du bureau et du Conseil d'Administration pour leur engagement. Je remercie particulièrement les administratrices qui ne renouvellent pas leur candidature : Céline Bonnet, Danièle Lafaye, Aline Manet, Francis Robert, Brigitte Vignaud et Isabelle Zundel. Chacun et chacune, à votre façon et selon vos compétences et votre personnalité, vous avez œuvré à ce travail collectif : soyez-en chaleureusement remerciés !

Et maintenant, pour 2015, quels sont les enjeux et les perspectives ? Nous reviendrons tout à l'heure, lors de la conférence, sur l'évolution législative et les questions qu'elle pose. J'ai évoqué la création d'une cellule de coordination en lien avec l'ARS ; nous attendons des informations plus précises. Il y a aussi les projets d'USP dans les Landes et le Lot- et- Garonne. Un enjeu tout particulier est celui des moyens pour les soins palliatifs à domicile et dans les EHPAD, sans oublier les établissements médico-sociaux. Le milieu rural a des besoins spécifiques auxquels il convient de répondre de façon adaptée.

Pour répondre à ces enjeux, nous avons besoin d'être ensemble et je vous remercie pour votre présence. Votre énergie de professionnels et de bénévoles est indispensable pour poursuivre les activités initiées, mettre en place des projets nouveaux, en tenant compte de nos richesses et de nos limites, liées à nos disponibilités et engagements divers.

Enfin, pensons à celles et ceux qui nous convoquent et nous motivent : les personnes malades et leurs proches qui font preuve chaque jour de courage et de ressources inestimables, pour s'adapter aux situations les plus délicates et vivre jusqu'au bout, parce qu'ils sont entourés par l'affection des leurs, soignés par des professionnels compétents et accompagnés par des bénévoles attentifs. Ils nous enseignent et nous invitent à être créatifs.

Poursuivons notre engagement pour que la démarche et la culture palliatives trouvent toute leur place dans nos pratiques, dans tous les lieux de soins et de vie. Continuons à construire et partager ensemble une énergie collective au service de l'accompagnement et des soins palliatifs en Aquitaine !  
Je vous remercie pour votre attention

### **III. Rapport d'activité, par la Secrétaire générale**

Voir rapport d'activité en PJ

### **IV. Bilan financier 2014 et budget prévisionnel 2015, par le Trésorier**

La trésorerie au 31 décembre 2014 est de 36 787.72 € (18 787.72 € sur le compte en banque + 18 000 € sur le livret A). 2 chèques n'ont pas encore été débités au 31 décembre. Notre trésorerie comptable est de 35 849,72 €

#### **Bilan financier 2014**

Pour le suivi des dépenses (charges) il faut considérer :

- les subventions reçues pour le Colloque 2013 et qui ont été reversées à COMM-SANTE gestionnaire du budget colloque : 5 000 €.
- les petites dépenses de fonctionnement (frais de Conseil d'administration, timbres, fleurs, abonnement à l'hébergeur du site Internet).
- l'utilisation du compte pour l'USP Périgueux, dépenses remboursées à l'euro.

Pour le suivi des recettes (produits) il faut considérer :

- les adhésions : 1705 € (1 050 € en 2013).
- les subventions reçues pour le Colloque 2014 et qui sont à reverser à COMM-SANTE gestionnaire du budget colloque : 7 000 € .
- l'excédent du colloque 2013 (4 727.22 €) versé par Comm-Santé.

Mais ne sont pas déduits :

- 1 000 € bourse gagnée par l'USP de Périgueux
- 7 000 € de subventions à reverser à Comm Santé en 2015
- le déficit du colloque d'Agen : 12 529,23 €, mais réduit à 10 000 € par COMM-SANTE

En une année, notre trésorerie perd presque 7 000 € lorsqu'on intègre ces montants.

### **Budget prévisionnel 2015**

Le budget prévisionnel 2015 est présenté à l'équilibre entre dépenses et recettes à 9 950 €.

**Le fonctionnement** (fournitures, missions, affranchissement) ne varie pas d'année en année hormis les 1 000 € pour l'amélioration éventuelle du site Internet et l'introduction cette année de 1 000 € pour couvrir les demandes de remboursement de frais

**Les frais de structure** (assurance, documentation, services bancaires) restent stables (inutilisés jusqu'à présent).

Le poste annonces-infos est estimé à 3 000 € pour se donner les moyens d'une communication papier de qualité : plaquettes, flyers,..... non utilisé en 2014.

Le budget annuel pour soutenir des projets présentés par des adhérents de PalliAquitaine est maintenu : bourse attribuée par le Conseil d'administration à un ou plusieurs candidats, suite à Appel à Projet. Le montant de ce budget est voté chaque année par le Conseil d'Administration selon les finances et les propres projets de l'Association.

Pour 2015, il a été voté une bourse totale de 3 000 € qui pourra être répartie sur 2 ou 3 projets.

Par conséquent pour les recettes, il faut envisager des subventions et dons à hauteur de 6 450 €. L'excédent du colloque 2015 est espéré aux alentours de 2 000 €.

### **V. Vote d'approbation du rapport moral, du bilan financier et du budget prévisionnel**

Approbation à l'unanimité du rapport moral, du bilan financier 2014 et du budget prévisionnel 2015

## **V. Election des administrateurs**

- Candidats qui se représentent : R. Bentejac 35 voix, I. Haritchabalet 35 voix, C. Lansade 35 voix, J. Massou 35 voix
  - Nouveaux candidats : K. Biscaro 35 voix, J. L Cathala 35 voix, I. Dequet 35 voix, G. Guesdon 33 voix, G. Lenclud 35 voix, P. Puel 35 voix, V. Steff 35 voix.
- Les 11 candidats qui se présentent sont élus au Conseil d'Administration.

## **VI. Echanges sur les projets et attentes**

- N. Bernard, médecin au CHU de Bordeaux : beaucoup de personnes venant d'EHPAD pour se former aux soins palliatifs. De plus en plus de demandes des EHPAD pour l'accompagnement des personnes en vie dans leur lieu de vie (Listing ou personnes référentes).
- 1 octobre 2015 : Journée Régionale de la Fédération Alliance
- 3 octobre 2015 à Bordeaux manifestation dans le cadre de la Journée Mondiale des Soins Palliatifs, pour le grand public, pour montrer ce que sont les soins palliatifs.
- 13 octobre 2015 : journée des équipes mobiles à Arcachon sur le thème « Les bénévoles d'accompagnement en EMSP »
- Envisager des journées annuelles ou bisannuelles « USP »
- Colloques : appel à candidatures pour une cellule colloque (colloques à Bordeaux) avec des journées départementales
- FAASP : appel à candidatures pour préparer l'événement Palli'Art de l'automne 2016

L'Assemblée Générale se termine à 20h15 et se poursuit par un temps d'échange amical autour d'un buffet.

Compte-rendu rédigé par  
Nelly Reygade, secrétaire  
Bernard Paternostre, président